



Assemblée générale

Distr. générale
10 janvier 2001

Original: français

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

Deuxième session
8-19 janvier 2001

Lettre datée du 8 janvier 2001, adressée au Président du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects par les Représentants permanents du Mali et du Togo

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte de la Déclaration de Bamako sur la position africaine commune sur la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre (voir annexe), issue lors de la Conférence ministérielle tenue à Bamako du 30 novembre au 1er décembre 2000.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la Conférence.

Le Représentant permanent du Togo,
Représentant du Président en exercice
(*Signé*) Roland Y. **Kpotsra**

Le Représentant permanent du Mali
(*Signé*) Moctar **Ouane**

**Annexe de la lettre datée du 8 janvier 2001, adressée au Président
du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies
sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects**

[Original : anglais et français]

**Déclaration de Bamako sur la position africaine commune
sur la prolifération, la circulation et le trafic illicites
des armes légères et de petit calibre**